

**DECISION DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES
MINISTRES AFRICAINS DE LA SANTE (CAMH4) SUR LE RAPPORT
D'ACTIVITES SUR L'APPEL D'ABUJA POUR UNE ACTION
ACCELEREE EN VUE DE L'ACCES UNIVERSEL AUX
SERVICES DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA, LA
TUBERCULOSE ET LE PALUDISME D'ICI 2010
Doc. EX.CL/592 (XVII)**

La Conférence,

1. **PREND NOTE** du Rapport intérimaire sur l'évaluation quinquennale de l'Appel d'Abuja en faveur de l'accélération des interventions pour l'accès universel aux services de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme d'ici à 2010;
2. **REAFFIRME** les engagements pris lors des sommets extraordinaires sur le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme en 2000, 2001 et 2006, ainsi que les engagements pris dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et de la Décennie de l'Initiative « Faire reculer le paludisme »;
3. **SE FELICITE** de la solidarité, de l'appui et de l'encouragement des partenaires et des parties prenantes aux niveaux national, régional et international;
4. **APPROUVE** le Rapport intérimaire sur l'Appel d'Abuja en faveur de l'accélération des interventions pour l'accès universel aux services de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme en Afrique;
5. **DECIDE** de proroger l'Appel d'Abuja en faveur de l'accélération des interventions pour l'accès universel aux services de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme en Afrique, à 2015 pour l'aligner sur l'échéance des OMD;
6. **PRIE INSTAMMENT** les Etats membres d'accélérer la mise en œuvre de « l'Appel d'Abuja » à travers le renforcement des systèmes de santé, le financement de la recherche en santé, la redynamisation des partenariats avec les parties prenantes concernées, et l'adoption d'une approche multisectorielle et intégrée dans la lutte contre les maladies;
7. **INVITE** les partenaires du développement ainsi que les autres parties prenantes aux niveaux national, régional et international à apporter un appui soutenu, coordonné et harmonisé au secteur de la santé, en honorant notamment leur engagement à lui fournir un financement adéquat;
8. **DEMANDE** à la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec d'autres organes de l'Union africaine, les Communautés économiques régionales et les

Adoptée par la quinzième session ordinaire de la Conférence à Kampala (Ouganda), le 27 juillet 2010

partenaires de réviser le cadre d'établissement des rapports et de le transmettre aux Etats membres, après examen par la cinquième session de la Conférence de l'Union africaine des Ministres de la Santé ;

- 9. DEMANDE EGALEMENT** à la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec d'autres organes de l'Union africaine, les Communautés économiques régionales et les partenaires, de procéder au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre de l'Appel d'Abuja, de soumettre à la Conférence un rapport intérimaire en 2013 et un rapport final en juin/juillet 2015, dans le cadre de la préparation de l'évaluation des OMD en 2015.



Adoptée par la quinzième session ordinaire de la Conférence à Kampala (Ouganda), le 27 juillet 2010

2010
AGISSONS POUR LA PAIX

2010

Decision on the Five (5)-Year Review of the Abuja Call For Accelerated Action Towards Universal Access to Hiv/Aids, Tuberculosis And Malaria Services In Africa Doc. Ex.CI/592(Xvii)

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/1173>

Downloaded from African Union Common Repository